

**27EME DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE –B - CHARNY/ CHAMPIGNELLES – 02-03/10/2021**

**Genèse 2, 18-24 ; Ps 127 (128) ; Hébreux 2, 9-11 ; Marc 10, 2-16**

L'Évangile n'est pas un texte dépassé et désincarné. Il est toujours actuel et aborde des sujets qui nous concernent, nous préoccupent et constituent les réalités de nos vies quotidiennes. Aujourd'hui l'évangile parle du mariage. Le mariage est la vocation de la plus grande majorité de femmes et d'hommes. Il est très important de se marier parce que le mariage entre l'homme et la femme permet de perpétuer la société humaine par la génération des enfants. Les formes du mariage ont toujours été variées dans le temps et l'espace et selon les cultures et les religions. Il n'est pas question pour nous de parler de toutes les formes de mariage dans le monde. Nous parlons du mariage chrétien, et Jésus en donne la forme et les exigences. C'est grâce à une question piège des pharisiens que Jésus précise les principes du mariage chrétien. Les pharisiens demandèrent à Jésus : « Est-il permis à un mari de renvoyer sa femme ? » (Mc 2). Les gens pratiquaient le divorce avant Moïse : il suffisait de répéter trois fois à sa femme : « je veux te divorcer », pour renvoyer la femme. Avec Moïse la procédure du divorce a changé ; il fallait établir un acte de répudiation, ce qui a contribué à réduire le nombre de divorce parce que les gens étaient en majorité analphabètes et ne savaient pas établir un certificat de divorce par écrit. Jésus répond à la question des pharisiens en précisant le sens de cette loi mosaïque (de Moïse) ; parce que c'est à cause de la dureté de cœur des hommes que Moïse avait établi cette loi. Avec lui Jésus le divorce n'aura plus sa raison d'être. Parce qu'à l'origine il n'y avait pas de divorce. Jésus dit aux pharisiens : « Mais, au commencement de la création, Dieu les fit homme et femme. À cause de cela, l'homme quittera son père et sa mère, il s'attachera à sa femme, et tous deux deviendront une seule chair. Ainsi, ils ne sont plus deux, mais une seule chair. Donc, ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas ! » (Mc 10, 6-9).

Le mariage entre l'homme et la femme est une institution voulue par Dieu. Ce que nous lisons dans le livre de la Genèse illustre bien cette volonté de Dieu que l'homme et la femme forme une communauté de vie et d'entraide. Dieu dit, dans le livre de la Genèse : « Il n'est pas bon que l'homme soit seul. Je vais lui faire une aide qui lui correspondra. » (Gn 2, 18). De toutes les créatures de Dieu, Adam ne trouva que la femme qui lui corresponde. La réaction d'Adam devant la femme que Dieu lui présenta fut l'émerveillement, la joie et la satisfaction. Il s'écria : « Cette fois-ci, voilà l'os de mes os et la chair de ma chair ! On l'appellera femme – Ishsha –, elle qui fut tirée de l'homme – Ish. » (Gn 2, 23). Dieu s'est soucié de la solitude de l'homme. Dieu créa l'homme et la femme pour éviter cette solitude, car l'être humain est un être de relation, de dialogue et de communion, à l'image du Créateur. Dieu créa l'homme et la femme à son image pour qu'ils manifestent à travers leur amour, celui de Dieu. L'homme et la femme sont unis parce qu'ils sont faits de la même chair, parce qu'ils sont de même nature, parce qu'ils sont égaux, parce qu'ils partagent le même amour. Ils ne peuvent donc pas se séparer. S'ils sont unis et ne forment qu'une seule chair, ils sont aussi appelés à se garder fidèles l'un à l'autre, comme Dieu est toujours fidèle à l'humain. L'homme a tant besoin de la femme et vice versa que tous quittent ce qu'ils ont de plus chers, père et mère, pour ne plus faire qu'un. L'évangile est venu opérer une rupture radicale avec la loi de Moïse et peut-être avec nos cultures contemporaines et mondaines. Non seulement il n'y a plus de répudiation ni par simple parole ni par acte de répudiation, mais tout divorce va contre la volonté du Créateur et supprime la joie et le bonheur que procure l'union d'une femme et d'un homme.

Malheureusement, là où il y a l'humain, il y a aussi des insuffisances. A cause de toute sortes de circonstances et d'aléas de la vie, à cause parfois de notre propre faute, il arrive que des mariages n'atteignent pas leur idéal et se brisent en cours de route. On rencontre des couples englués dans des disputes interminables qui finissent par la séparation. Certains couples souffrent des infidélités répétées. D'autres sont dans l'incompréhension, l'oppression et la violence. Il en résulte des séparations et des divorces. Les situations de divorces sont de plus en plus nombreuses, surtout dans la population jeune. On a l'impression que la culture actuelle est celle de l'essai. On essaye pour voir si ça marche. On va ailleurs dans l'espoir de trouver mieux. Le trop grand sentiment de liberté peut conduire certains à ne plus accepter la moindre contrainte par amour. Certains n'acceptent pas la différence de l'autre, différence d'opinion ou de comportement. Les conséquences du divorce sont presque toujours désastreuses pour le couple et pour les enfants. On se demande si la préparation des jeunes au mariage ne gagnerait pas à bien situer les jeunes, avec insistance, face à leurs responsabilités futures d'époux et de parents. Le mariage est plus qu'un contrat, c'est une alliance, un projet de vie d'amour qui engage toute la vie. Le mariage n'est pas un essai, mais un engagement de toute la personne. Dans les formules du mariage les époux prennent cet engagement : « je promets de te rester fidèle dans le bonheur et dans les épreuves, dans la santé et dans la maladie, pour t'aimer tous les jours de ma vie ». Ils se donnent l'anneau en disant : « reçois cette alliance, signe de mon amour et de ma fidélité ». Comprennent-ils vraiment la portée de ces paroles, quand quelques mois ou quelques petites années plus tard survient le divorce. Pour vivre ensemble il faut accepter l'autre avec ses différences ; il faut cultiver la vertu du pardon ; il faut apprendre à dialoguer.

Quand malheureusement survient le divorce, en tant que chrétien n'ayons pas un regard accusateur, mais une attitude compatissante et attentionnée. Prions pour ces personnes divorcées car bien souvent elles sont les premières victimes de cette situation. Le divorce peut parfois constituer un moindre mal pour certains couples. Souvenons-nous de l'attitude de miséricorde de Jésus vis-à-vis de la femme adultère, de Zachée, de Marie Madeleine, des publicains et des pécheurs. Ne soyons pas des juges et n'excluons personne de notre communauté.

Que Dieu fasse de nos familles des lieux de paix et d'épanouissement où les personnes trouvent la joie de vivre et d'aimer. Amen.